Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500101-20260323-2026_03_02-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures trente minutes,
Le Conseil municipal de Baguer-Pican, légalement convoqué par Mme DUGUÉPÉROUX Sylvie, maire sortante, s'est réuni à la mairie, 21, rue du Paris 35 120 BAGUER-PICAN sous la présidence de Mme DUGUÉPÉROUX Sylvie, Maire.

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : le 16 mars 2026.

Etaient présents : Sylvie DUGUÉPÉROUX, David GUILLOUX, Éliane MASSON, Patrice TESNIÈRE, Valérie PITOIS, Claude DROVAL, Suzanne BRÉGU-HAMON, Johny LAPRA, Isabelle BELLOIR, Ursula TURPIN, Laurence DOUABIN, Dany LE MOUNIER, Sonia BERNAT, Michaël BÉZIEL, Alexandra BOULAU, Florence GOURDIN, Nicolas EONO, Jean-Philippe POTIN.

Absent : Théo VOGEIN

Secrétaire de séance : David GUILLOUX

En exercice : 19 **Quorum** : 10 **Présents** : 18 **Votants** : 18

Délibération n°2026.03.02

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Détermination du nombre d'adjoint(e)s au Maire.

VU l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame la Maire propose au Conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du Conseil municipal de Baguer-Pican étant de 19 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 5.

Le Conseil municipal, par :

- 18 voix POUR,
- 0 ABSTENTION,
- 0 voix CONTRE,

- ✓ **DECIDE** de fixer à 5 le nombre d'adjoint(e)s au maire,
- ✓ **AUTORISE** Madame Sylvie DUGUÉPÉROUX, Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité (Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Fait et délibéré à Baguer-Pican, le 20/03/2026.

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture et affichage et/ou publication selon la réglementation en vigueur.

Le Maire,

Sylvie DUGUÉPÉROUX

Le secrétaire de séance,

David GUILLOUX

MAIRIE DE BAGUER-PICAN (Ille-et-Vilaine)

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500101-20260323-2026_03_02-DE

